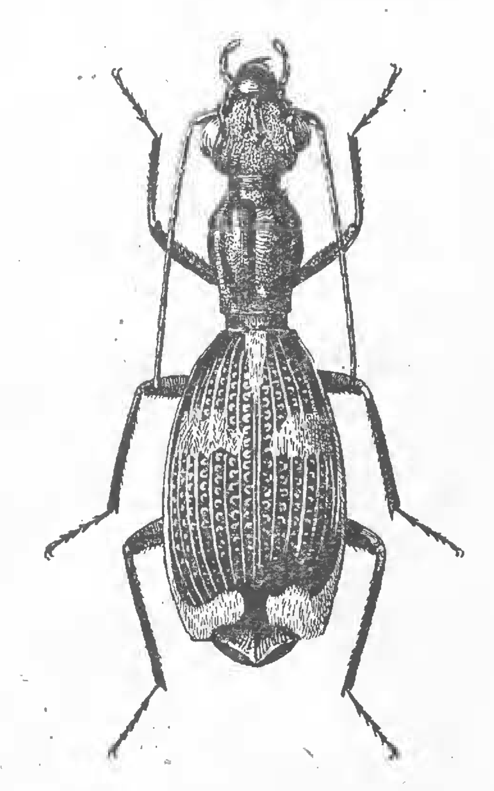
Description d'une nouvelle espèce de Polyhirma *du Congo français* [*Col.* Carabidæ],

par M. G. Bénard.

Polyhirma reflexicauda nov. sp.

♀. Insecte de petite taille, de forme élégante et svelte, à tête et pronotum d'un noir brillant, à élytres d'un noir velouté. Tête aussi longue que large, fortement déprimée entre les yeux, présentant une impression très accentuée entourant une protubérance allongée et carénée en avant; surface de la tête grossièrement et irrégulièrement ponctuée; la partie frontale qui est très déprimée et les impressions qui entourent la protubérance sont en partie recouvertes, lorsque l'insecte est frais, de fortes soies couchées et de coloration jaunâtre; yeux très proéminents, limités antérieurement par une carène brillante et très accentuée; tempes courtes et arrondies; labre très brillant et convexe, portant à son bord antérieur quatre pores pilifères bien marqués; ses bords latéraux sont nantis également d'une série de pores pilifères, mais beaucoup plus fins.

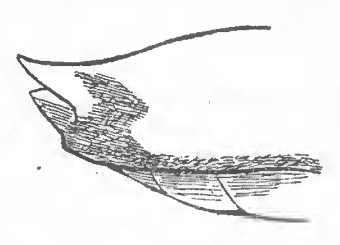


Polyhirma reflexicauda nov. sp.

Pronotum allongé, légèrement cordiforme, grossièrement et irrégulièrement ponctué et réticulé; sillon médian assez profond garni d'un feutrage de soies couchées de coloration jaunâtre; gouttière latérale large, profonde, garnie de soies de même nature que celles du sillon médian.

Écusson triangulaire, peu visible; bande scutellaire de même feutrage que celui du sillon thoracique, égale en longueur au premier quart de l'élytre.

Elytres de forme ovale, tronqués obliquement au sommet, ornés de quatre taches transversales formées d'un feutrage de soies couchées d'un beige grisâtre, les antérieures situées un peu avant le milieu ne touchent ni la suture ni la bande latérale, les postérieures situées très près de l'apex ne touchent pas non plus la suture mais sont reliées à la bande latérale : chacun de ces élytres ayant huit côtes (en comptant la suturale), minces et tranchantes, la huitième, longeant la bordure latérale, est complètement effacée dans la moitié antérieure, ces côtes n'atteignent pas le sommet des élytres et convergent vers les taches postérieures qu'elles ne dépassent pas; angles suturaux arrondis à l'apex et légèrement déhiscents. Les intervalles entre les côtes sont larges et garnis de petits alvéoles profonds, très accentués surtout dans la région antérieure des élytres. Bordure latérale large, assez profonde, garnie de soies de même couleur que la bande scutellaire, ne dépassant pas les taches postérieures élytrales auxquelles elle se relie; région apicale des élytres légèrement relevée, réticulée et ponctuée.


Élytre droit; région apicale.

Pattes moyennes, densément ponctuées et couvertes d'une pilosité blanchâtre. — Long. 20 millimètres.

Par la disposition des taches élytrales et la longueur de la bande scutellaire, cette nouvelle espèce, représentée dans la collection du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris par deux exemplaires femelles provenant du Congo français : Haute-Sangha, environs de Carnot (Dr J. Kérandel, 1908), se rapproche du *Polyhirma circuligera* Fairmaire; mais elle en diffère par la forme générale moins élancée, par son pronotum beaucoup plus court et plus cordiforme et surtout par la coloration des taches antérieures des élytres, qui chez *Polyhirma circuligera* est d'un brun roux tandis que chez *Polyhirma reflexicauda*, ces mêmes taches sont d'un beige grisâtre.